

Communiqué de presse de Jeunes Médecins

Mercredi 13 mai 2020

L'action de Jeunes Médecins permet une rentrée sereine, mais restons vigilants !

Suite à la tribune « enfants de soignants, la double peine » parue sur le site de Jeunes Médecins le 8 mai dernier, Jeunes Médecins a saisi le Conseil d'État le 7 mai 2020.

Le référé liberté déposé par Jeunes Médecins a permis de mettre en lumière que des consignes erronées ont été données dans les académies de Toulouse et de Nice, s'agissant de l'accueil des enfants de soignants. Ces consignes ont été corrigées par le recteur de l'Académie de Nice, Monsieur Richard Laganier, et de Toulouse, Monsieur Benoît Delaunay, qui, par courrier du 9 mai ont demandé de mettre fin à toute consigne tendant à isoler les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire des autres élèves accueillis.

Ainsi, même si les mesures demandées dans le référé ont été rejetées car déjà prises par les autorités compétentes, **Jeunes Médecins se félicite que son intervention ait permis, en un temps record, de rendre possible un retour à l'école plus serein pour les enfants des personnels dits « prioritaires ».**

Nous restons cependant vigilants et si de nouveaux faits devaient nous être rapportés, dans les mêmes académies ou dans tout autre point du territoire, nous saisissons à nouveau les autorités compétentes pour que toute discrimination cesse. La peur, compréhensible, n'excuse pas le comportement de rejet et d'ostracisation et nous restons mobilisés pour dénoncer tout débordement et tout excès de zèle.

Par ailleurs, Jeunes Médecins a reçu des témoignages émanant de parents d'élèves de l'Académie de Reims qui se sont vu refuser l'accès de leurs enfants à l'école, sous prétexte de déconfinement. Jeunes Médecins s'est également saisi de ce dossier pour rappeler les dispositions de l'article 12 du décret du 11 mai 2020 qui obligent les collectivités à assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires de 3 à 16 ans. Les retours des parents médecins sont plutôt positifs avec un retour prévu à la normale à la date du 18 mai 2020. Nous restons également très mobilisés sur ce sujet.

Jeunes Médecins est à vos côtés pour défendre les droits des enfants des médecins qui paient déjà, du fait de l'engagement de leurs parents, un lourd tribut dans le cadre de cette épidémie de coronavirus.

Contacts presse

Lamia Kerdjana
Vice-Présidente Jeunes Médecins, Présidente Jeunes Médecins Île-de-France
lk.jmidf@gmail.com

Emanuel Loeb
Président Jeunes Médecins
president@jeunesmedecins.fr
06 50 93 64 60